

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Synthèse des Néo-Diplômés 2023

Depuis plusieurs années, la Fédération Nationale des Étudiants en Orthophonie (**FNEO**) réalise une enquête nationale auprès de la promotion étudiante diplômée afin d'analyser les perspectives professionnelles des jeunes orthophonistes.

La **FNEO** est heureuse de vous présenter la Synthèse des Néo-Diplômés 2023.

Cette année, **513 étudiants et étudiantes** ont répondu à notre questionnaire parmi les 806 néo-diplômés 2023, ce qui correspond à un taux de participation de **63,6%**.

L'enquête a débuté le 11 juillet 2023 et a été close le 20 septembre 2023. Les étudiants interrogés proviennent des Centres de Formation Universitaire en Orthophonie (CFUO) d'Amiens, Besançon, Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Caen, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Tours, soit l'ensemble des CFUO exceptés ceux de Rennes et Pointe-à-Pitre n'ayant pas encore de promotion diplômée.

Le questionnaire comportait **cent-cinquante-neuf questions** réparties dans 20 rubriques.

Afin de s'adapter à leur profil, les candidats étaient redirigés vers des sujets spécifiques. Certaines questions étaient à choix multiples, les répondants avaient également la possibilité de ne pas se prononcer. Ainsi, le nombre de réponses peut varier selon les questions et thématiques abordées. Certaines données recueillies sont longitudinales, et ont été mises en comparaison avec celles des promotions précédentes. Nous rappelons qu'aucune donnée n'avait été récoltée en 2017, année blanche au cours de laquelle aucun étudiant n'avait été diplômé en raison de l'allongement de la durée d'études de 4 à 5 ans à la rentrée 2013.

Nous **remercions l'ensemble des jeunes professionnels ayant participé à notre enquête**. Cette contribution nous a permis d'obtenir un indicateur précis des choix d'entrée dans la vie active des jeunes diplômés, concernant les modes, lieux d'installation et les facteurs influençant ces choix. Une rubrique concernant **l'engagement associatif** a été ajoutée cette année, une thématique importante à notre sens, qui souligne que l'engagement des jeunes est présent en orthophonie, et qu'il se révèle être un réel levier émancipateur. De plus, afin d'améliorer notre enquête et de proposer des résultats au plus près de la réalité, nous prendrons compte de l'ensemble des remarques quant à la forme et au fond de ce questionnaire pour les années à venir.

La **FNEO** tient à féliciter la promotion des orthophonistes 2023 et lui souhaite un bel avenir professionnel.

Le Bureau National de la **FNEO** 2023-2024

*Synthèse analysée et rédigée par **Bérangère Poncet**, Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles à la **FNEO** 2022-2023*

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Table des matières

1. Insertion professionnelle.....	3
Généralités.....	3
Source de l'offre d'emploi.....	4
Zoom sur les bourses et contrat d'allocation d'étude.....	5
Délai d'installation après le diplôme.....	5
2. Mode d'exercice.....	9
Choix du mode d'exercice.....	9
Facteurs influençant le choix du mode d'exercice.....	11
3. Précisions.....	14
Sur l'exercice libéral.....	14
Sur l'exercice salarié.....	15
Sur l'exercice mixte.....	16
Négociations salariales.....	17
4. Durée du premier emploi.....	19
Zoom sur l'exercice à l'étranger.....	19
5. Exercice à long terme.....	20
6. Lieu d'installation des néo-diplômés.....	22
Choix du lieu d'installation.....	22
Lien entre le département d'origine et le lieu d'installation.....	23
Lien entre le lieu d'études et le département d'installation.....	24
Intention d'installation selon la région et le département.....	26
Démographie et zones sous-denses.....	27
7. Retour sur la formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste.....	29
Sentiment d'être prêt à exercer à l'issue de la formation initiale.....	29
Préparation face aux démarches administratives liées à l'installation.....	30
Préparation face aux démarches quotidiennes liées à l'exercice de l'orthophonie.....	32
Préparation à la prise en charge des grands domaines de pathologies.....	33
8. Poursuite d'études et orientation vers la recherche.....	35
9. Bien-être des étudiants.....	37
10. Retour sur le vécu d'une expérience associative durant la formation et la volonté de s'engager par la suite.....	38
Zoom sur l'information concernant la profession.....	39
Conclusion.....	40
Annexes.....	43
Intention de lieu d'exercice des Néo-Diplômés 2023.....	43
Ressources et liens vers les travaux de la FNEO.....	47

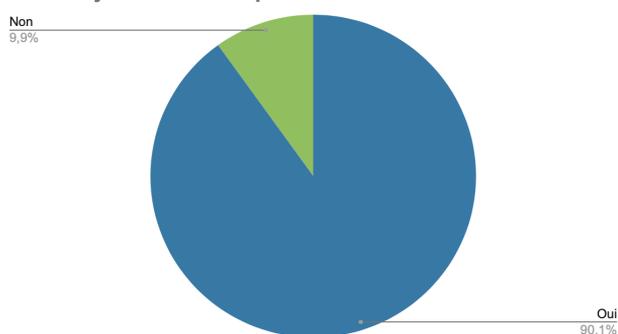
SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

1. Insertion professionnelle

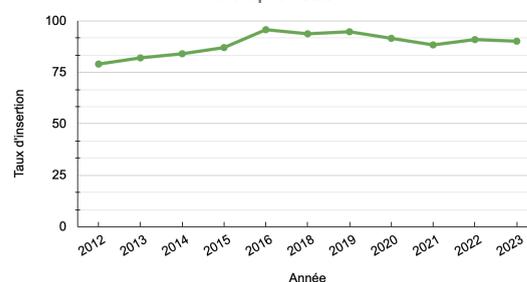
Généralités

En premier lieu, nous nous sommes intéressés au taux d'insertion professionnelle des néo-diplômés au cours des trois premiers mois suivant l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste (CCO).

As-tu déjà trouvé un emploi ?



Évolution du taux d'insertion professionnelle des néo-diplômés orthophonistes



En 2023, 90,1% des néo-diplômés affirment avoir trouvé un emploi au cours des trois premiers mois suivant l'obtention du Certificat de Capacité. Ce taux d'insertion professionnelle est stable depuis plusieurs années puisqu'il était de 90,9% en 2022, 88,3% en 2021, 91,5% en 2020, 94,7% en 2019 tel qu'illustré dans le graphique ci-dessus.

Parmi les 9,9% ou 51 étudiants n'ayant pas trouvé d'emploi, 5 poursuivent les études à temps plein, 9 étudiants n'ont pas trouvé l'emploi qui leur convenait, 1 personne ne souhaite finalement pas exercer le métier d'orthophoniste, 1 personne n'est pas sûre de vouloir l'exercer. Enfin, 29 ont déclaré ne pas encore chercher d'emploi pour diverses raisons personnelles : 17 ont un véritable besoin de couper avec l'orthophonie après leurs cinq ans d'études. **La majorité d'entre eux n'a donc pas encore d'emploi par choix, et non par manque de postes ou d'opportunités.**

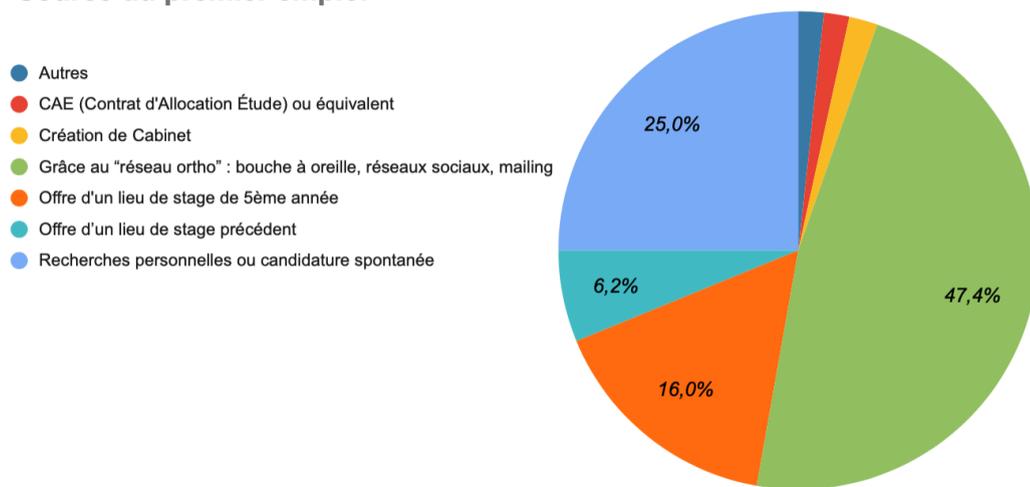
L'efficace insertion professionnelle des jeunes diplômés s'explique par le fait que **l'orthophonie est une profession sous tension pour laquelle l'offre d'emploi et la demande de soins sont conséquentes et supérieures à la quantité de professionnels déployés**. En effet, l'entrée en études d'orthophonie est soumise à des quotas qui ne permettent pas de répondre aux besoins du territoire. **La FNEO demande l'augmentation des quotas d'étudiants admis en formation d'orthophonie.**

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Source de l'offre d'emploi

Nous nous sommes ensuite intéressés à la façon dont les néo-diplômés trouvent leur premier emploi.

Source du premier emploi



On constate ainsi que le réseau orthophonique, c'est-à-dire les connaissances professionnelles, le bouche à oreille, les réseaux sociaux ou encore les mailings, sont les moyens les plus efficaces pour trouver le premier emploi puisque 47,4% d'entre eux ont trouvé leur emploi par ce biais.

Par ailleurs, **l'influence des stages est déterminante dans l'obtention du premier emploi des néo-diplômés** puisque 16,3% d'entre eux ont trouvé un emploi via un stage de 5ème année et 6,2% via un stage d'une année précédente. Nous notons qu'**1,7%** des néo-diplômés ont déjà un emploi par un **Contrat d'Allocation d'Étude** ou équivalent.

Il apparaît donc nécessaire que les étudiants en orthophonie bénéficient d'une **indemnisation des frais liés à leurs stages**. En effet, **une indemnisation pourrait pallier les contraintes financières engendrées par les stages et donnerait la possibilité aux étudiants de se déplacer sur des terrains de stage éloignés**. La découverte de ces lieux de stage en zone sous-dense pourrait ainsi déboucher sur une installation des néo-diplômés, favorisant un accès au soin dans ces régions habituellement désertées par les orthophonistes.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Zoom sur les bourses et contrats d'allocation d'étude

Cette année, **11 néo-diplômés** ont trouvé leur emploi grâce à un **Contrat d'Allocation d'Étude**. C'est un dispositif non réglementé, souvent mis en place par les Agences Régionales de Santé (ARS), les régions, les municipalités ou les établissements de santé afin d'encourager les jeunes diplômés à exercer sur des territoires ou dans des établissements où l'offre de soins est insuffisante.

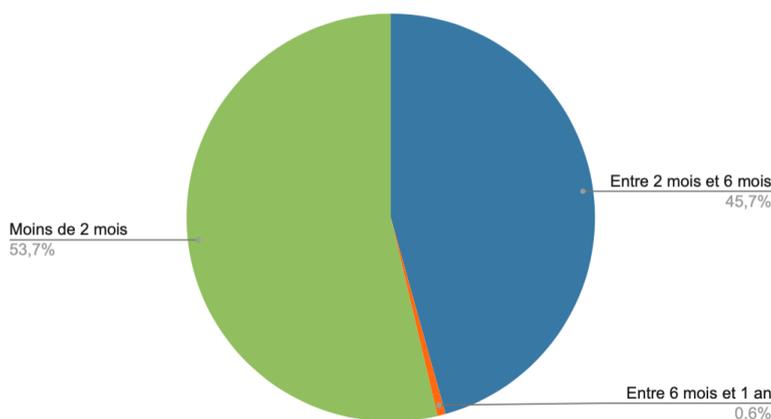
Par la mise en place d'une mesure contractuelle, l'étudiant se voit attribuer au cours de ses études une allocation mensuelle ou annuelle, d'un montant établi par ledit contrat. Il s'engage en contrepartie à exercer sa profession dès l'obtention de son diplôme sur le territoire incité ou dans l'établissement de santé défini pour une durée déterminée par le contrat.

La FNEO se positionne pour la promotion des Contrats d'Allocations d'Étude en orthophonie et promeut ce dispositif, levier pour la lutte contre la précarité étudiante et pour un meilleur accès au soin.

Délai d'installation après le diplôme

Par la suite, nous avons étudié les délais d'entrée dans la vie active des jeunes professionnels.

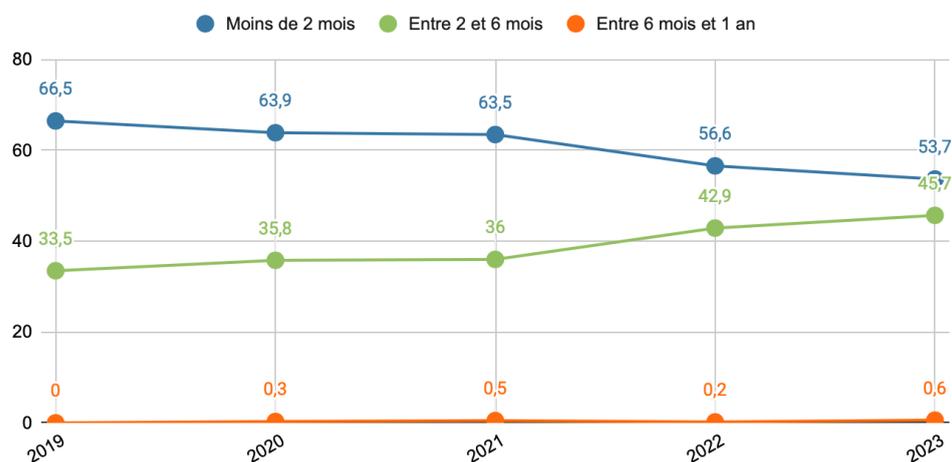
Délai d'installation



Il apparaît que **53,7%** des néo-diplômés démarrent leur activité **moins de 2 mois** après l'obtention du diplôme et **45,7%** attendent entre 2 et 6 mois tandis que **0,6%** d'entre eux déclarent vouloir débiter leur exercice professionnel entre 6 mois et 1 an après l'obtention du diplôme.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Évolution du délai d'installation chez les néo-diplômés



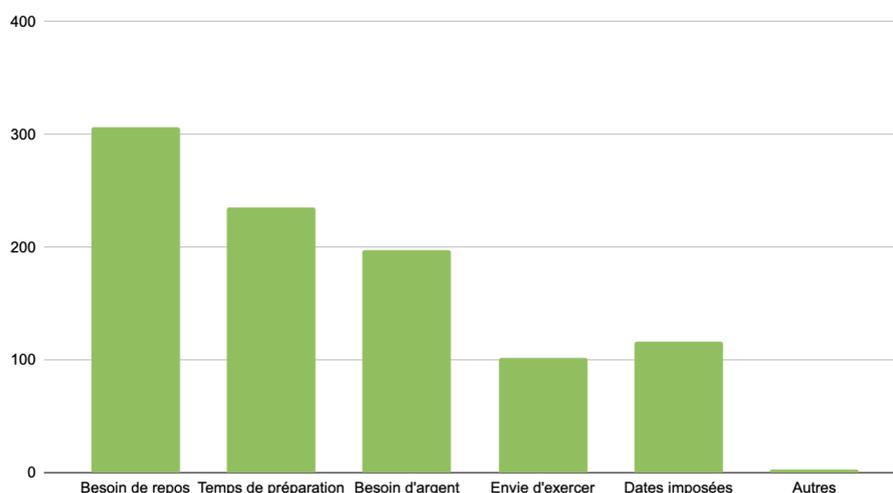
On peut constater que **l'entrée dans la vie active est plus tardive en comparaison avec les promotions précédentes**. En 2018, 70,2% des néo-diplômés sont entrés dans la vie active dans les 2 premiers mois suivant l'obtention de leur diplôme. Cette tendance n'a cessé de décroître jusqu'à atteindre les 53,7% cette année. **L'entrée en activité entre le 2ème et le 6ème mois** suivant le diplôme est de plus en plus privilégiée par les néo-diplômés, avec une **hausse de près de 10%** ces deux dernières années.

Cette tendance est liée à la grande fatigue des étudiants accumulée durant leurs cinq années d'études. Beaucoup évoquent un besoin d'une pause entre la fin de leur vie étudiante et le début de leur vie professionnelle. Les prochaines Synthèses des Néo-Diplômés serviront aussi à mettre en exergue l'évolution de cette tendance.

Comme chaque année, nous nous sommes penchés sur les différents facteurs pouvant influencer les délais d'entrée dans la vie active.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Facteurs du délai d'installation



Le délai d'entrée dans la vie active peut s'expliquer par un réel **besoin de repos**. En effet, 66% des diplômés ayant trouvé un travail l'affirment. Ce chiffre est **en hausse** depuis les années 2020 et 2021 autrefois soulignées par 52,1% et 58,8% des néo-diplômés. Il est stable par rapport à l'année précédente où le besoin de repos concernait 68% des diplômés. Ces données peuvent être corrélées avec le constat précédent selon lequel les jeunes orthophonistes repoussent de plus en plus leur entrée dans la vie active.

Les répondants ont précisé leur réponse en qualifiant la formation, notamment la dernière année, de "dense", "intense", "éprouvante" ou encore "angoissante". Nombreux sont ceux qui ont mentionné la "nécessité de prendre des vacances" et le "besoin de couper" avant de débiter leur exercice professionnel. En effet, les étudiants de 5^{ème} année 2021-2022 évaluaient leur degré de fatigue durant leur dernière année à 4,48 sur une échelle de 1 (pas du tout fatigué) à 5 (complètement)¹. Il faut garder en tête que **les études d'orthophonie sont coûteuses physiquement et moralement** pour les étudiants. Le dossier de presse sur la santé mentale des étudiants en orthophonie, publié par la **FNEO** en février 2022, souligne l'émergence de nombreux problèmes psychologiques et physiques chez les étudiants. 42% des étudiants de 5^{ème} année affirmaient que leurs années de formation en orthophonie ont entraîné un suivi psychologique à un moment de leur cursus, et près de 57% affirmaient avoir des troubles du sommeil en lien avec leur cursus universitaire.

¹ Données issues du Questionnaire Santé Mentale des Étudiants en Orthophonie de la **FNEO** en 2021.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

De plus, 235 étudiants sur les 462 ayant trouvé un emploi déclarent avoir besoin de ce temps pour **se préparer aux démarches administratives**, au déménagement et pour s'adapter à la disponibilité du local.

Ces démarches sont réputées pour être lourdes à porter au quotidien et les étudiants en orthophonie en sont bien conscients. Par ailleurs, 116 répondants ont expliqué ces délais par des **dates imposées** par les contrats ou un engagement professionnel échéant. 197 néo-diplômés, soit 42,6%, déclarent avoir **besoin d'argent** et souhaitent ainsi débiter rapidement leur exercice professionnel. Ce chiffre est en hausse par rapport à l'année précédente (39,6%).

Nous observons donc que les néo-diplômés sont **divisés entre le besoin de repos et la nécessité d'exercer par un besoin d'argent**.

La précarité étudiante est un fait. En orthophonie, ce sont près de 7% des étudiants qui se considèrent en situation de précarité financière, 15% qui travaillent pour subvenir à leurs besoins et 70% qui affirment que les dépenses liées aux stages pèsent sur leur budget². **Il n'existe aucune indemnisation, aucune gratification, et pourtant de nombreuses dépenses induites par la formation** expliquent une installation rapide dans le but d'obtenir rapidement une **autonomie financière**. De plus, certains répondants ont précisé leur réponse en expliquant qu'ils ont un emprunt étudiant à rembourser et souhaitent ainsi débiter rapidement leur activité professionnelle, malgré une nécessité de se reposer. La médiane à la question "En moyenne comment évaluerais-tu ta situation financière de ces 5 années d'étude ? (coût de la formation, logement, transport, alimentation ..)" est de 5/10. Ce chiffre vient appuyer les propos précédents.

L'**envie d'exercer** a été mentionnée par 102 répondants soit 22% des jeunes orthophonistes, ce qui témoigne tout de même d'une motivation de la part des néo-diplômés.

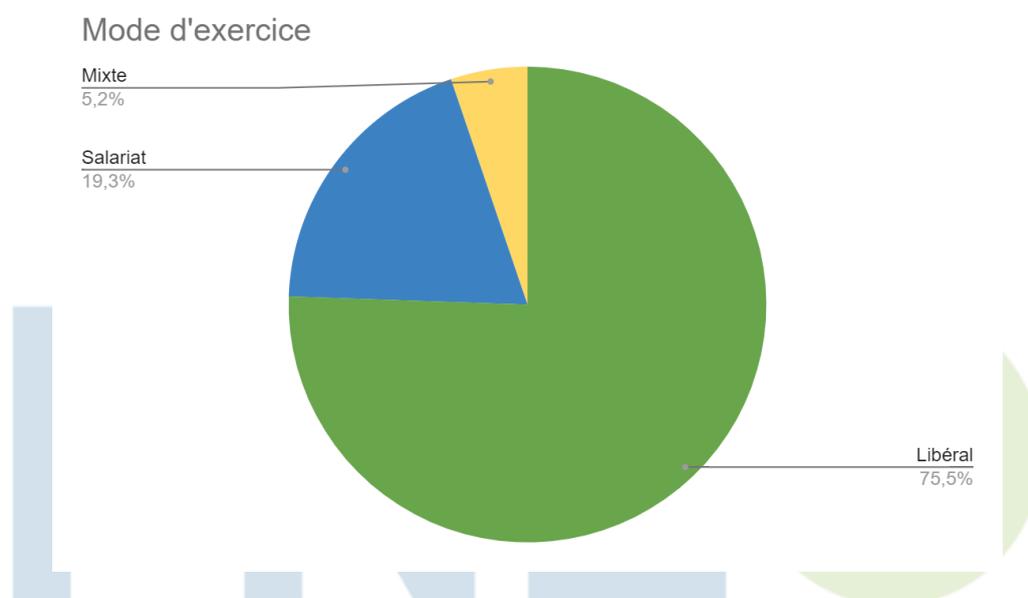
² Données issues du Questionnaire Qualité de Vie des Étudiants en Orthophonie de la FNEO en 2021.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

2. Mode d'exercice

Choix du mode d'exercice

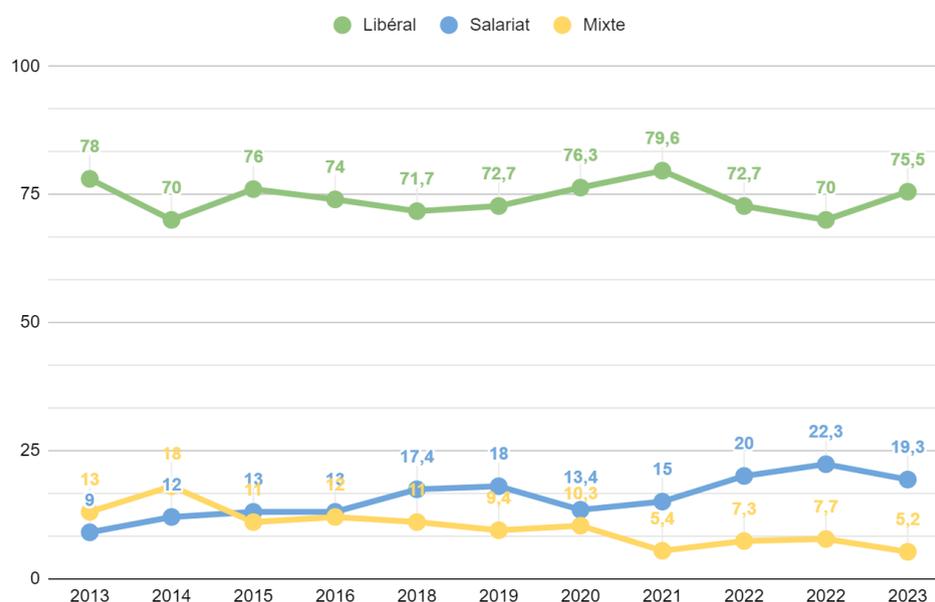
Les répondants ont ensuite pu se prononcer sur leur choix de mode d'exercice professionnel.



Cette année encore, l'**exercice libéral** s'impose comme le mode d'exercice majoritaire chez les jeunes orthophonistes, puisqu'il a été choisi par 75,5% des jeunes diplômés. Le **salariat** attire 19,3% des néo-diplômés, tandis que 5,2% d'entre eux se sont dirigés vers un exercice **mixte**.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Evolution du choix de mode d'exercice chez les néo-diplômés



Le choix du mode d'exercice reste relativement constant depuis 2018. On note la **prédominance de l'exercice libéral** qui continue d'attirer la majorité des jeunes orthophonistes. Nous pouvons constater que par rapport aux données de 2022, l'orientation vers l'exercice salarié a diminué, alors qu'elle était en hausse depuis 2021. **Ces chiffres sont bien insuffisants pour pallier la désertification progressive des orthophonistes salariés des lieux de soins pluridisciplinaires, hospitaliers ou médico-sociaux, où un réel défaut d'attractivité des postes est constaté.** En effet, le **manque de reconnaissance des compétences professionnelles, du statut et de la rémunération des orthophonistes** dans ces structures n'incitent pas les orthophonistes à venir y exercer.

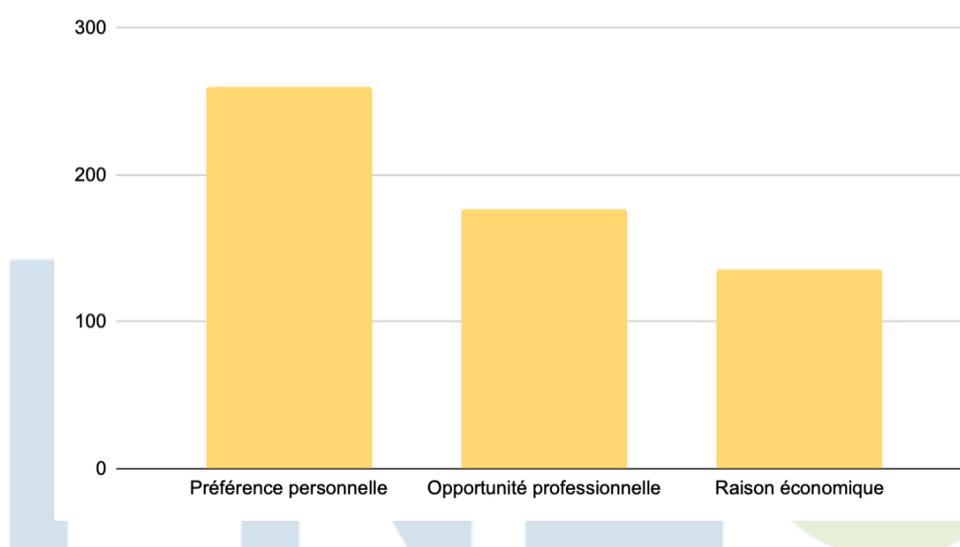
48,7% des jeunes orthophonistes pensent que notre profession n'est pas reconnue à sa juste valeur et 48,7% pensent qu'elle ne l'est pas complètement. Ces données appuient la fuite de l'exercice salarial par les orthophonistes.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Facteurs influençant le choix du mode d'exercice

Nous avons demandé aux néo-diplômés ce qui guidait leur choix concernant le mode d'installation. Les réponses proposées étaient l'opportunité professionnelle, la raison économique et la préférence personnelle. Il était possible de cocher plusieurs réponses.

Facteurs du mode d'exercice



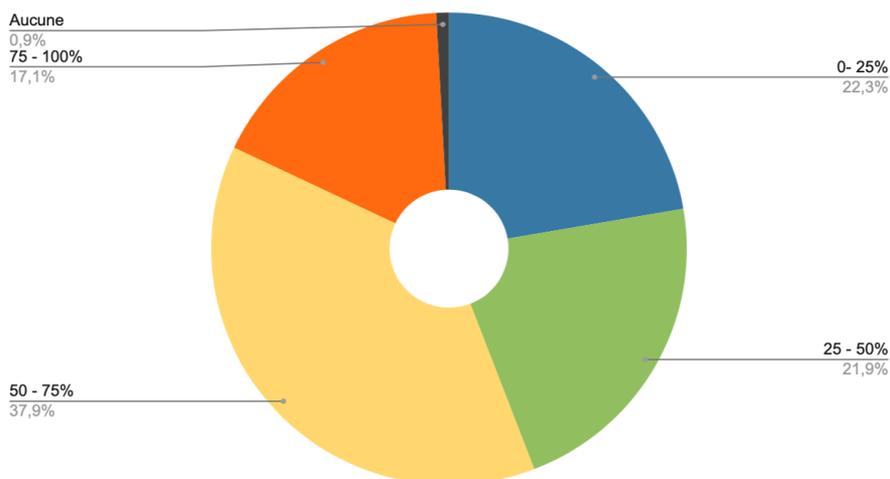
Ainsi, la grande majorité ont choisi leur mode d'installation selon leur **préférence personnelle**, ce qui montre qu'une majorité d'entre eux parvient à s'installer dans l'environnement qui lui plaît. Le deuxième facteur est l'**opportunité professionnelle**.

Cela s'explique par le nombre de professionnels recherchés, mais également aux stages qui aboutissent souvent à une offre d'emploi, comme il a été expliqué précédemment. **La raison économique** est un facteur qui reste prédominant dans le choix du mode d'exercice.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Nous avons également souhaité étudier la part de la raison économique dans le choix d'exercice des néo-diplômés.

Raison économique concernant le choix du mode d'exercice

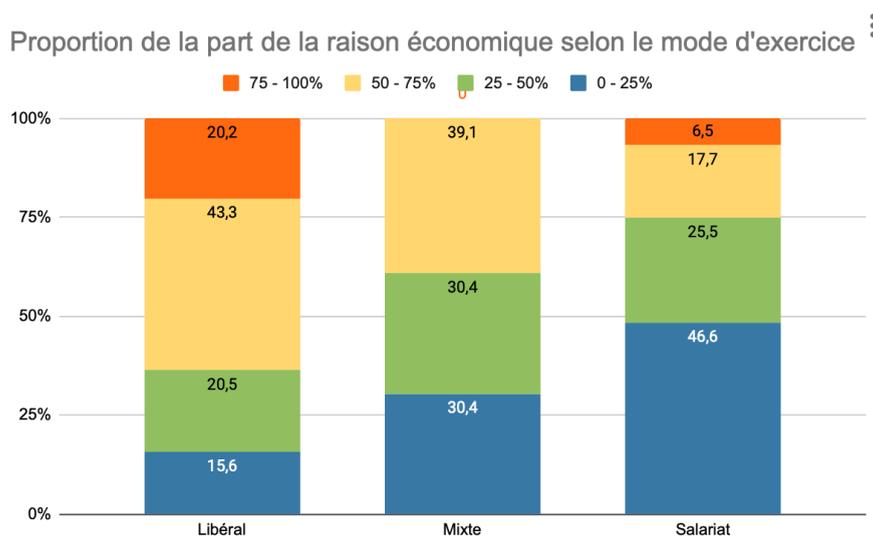


Les résultats sont similaires aux années précédentes. Cette année, **37,9%** des étudiants estiment que le **facteur économique a influencé entre 50 et 75%** leur décision et **17,1%** estiment que la raison économique a pesé dans leur décision à hauteur de **75 à 100%**.

Ainsi **les raisons économiques semblent influencer de manière conséquente le choix du mode d'exercice des néo-diplômés** puisque plus de la moitié des jeunes professionnels (55%) affirment que ce facteur impacte à plus de 50% leur décision lors de leur entrée dans la vie active.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Nous pouvons alors nous demander si les trois modes d'installation de notre profession sont touchés de façon similaire par cette raison économique. C'est ce que nous avons voulu vérifier à travers le graphique suivant :



Sans surprise, c'est **le choix du salariat qui est le moins impacté par l'aspect économique**. En effet, 46,6% de ceux qui se tournent vers le salariat déclarent que leur choix n'a été conditionné qu'entre 0 et 25% par l'aspect économique, ce qui démontre encore une fois l'impact de la non-reconnaissance du métier et des compétences des orthophonistes dans les structures dont le salaire est encore trop peu élevé.

Au contraire, plus de 50% des néo-diplômés qui choisissent le **libéral** déclarent que leur choix a été impacté à plus de **50%** par des **raisons financières**. **Pour cause, un orthophoniste exerçant en libéral a un revenu plus élevé qu'un orthophoniste salarié des lieux de soins pluridisciplinaires hospitaliers ou médico-sociaux**. En salariat, les **salaires** sont fixés à partir de **grilles** dépendantes de chaque convention collective composée d'une valeur de **point d'indice** (en euros) spécifique. Celui-ci est ensuite multiplié par **un indice** dans la grille qui varie en fonction de la profession et de l'ancienneté du salarié dans l'établissement. À cette multiplication, s'ajoutent les éventuelles primes pour arriver au salaire brut, il faut ensuite déduire les cotisations sociales pour arriver au salaire net.

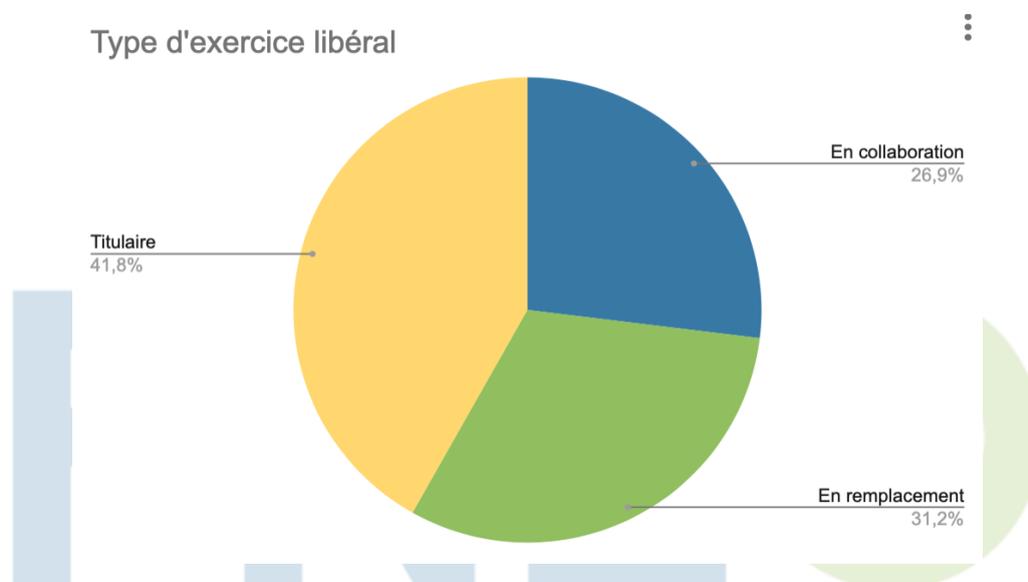
Notre salaire est considérablement influencé par des inégalités de genre. En effet, notre profession est composée à 97% de femmes, et pourtant certaines grilles salariales sont basées sur un bac+2. Les autres grilles sont basées sur un bac+3. Depuis 10 ans, l'intersyndicale des orthophonistes de laquelle la **FNEO** fait partie demande une reconnaissance de nos compétences au sein des institutions et ainsi une nette revalorisation salariale, qui est **inférieur à celui d'autres professions au niveau d'études équivalent**.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

3. Précisions

Sur l'exercice libéral

349 répondants s'engagent dans le mode d'exercice libéral cette année. Dans cette rubrique, nous allons analyser le profil des néo-diplômés libéraux.

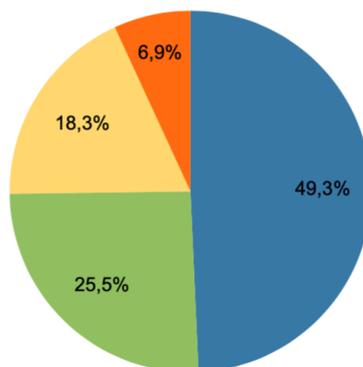


L'ouverture ou la reprise de cabinet en tant que **titulaire** est le type d'exercice majoritaire chez les néo-diplômés cette année : 41,8% des néo-diplômés s'orientant vers le libéral choisissent ce mode d'exercice. Ensuite, 31,2% des jeunes libéraux choisissent le mode avantageux du remplacement permettant de disposer d'un cabinet équipé avec une patientèle déjà constituée. Pour finir, la **collaboration** attire 26,9% des néo-diplômés libéraux.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Environnement en libéral

- Avec un ou plusieurs autres orthophonistes ● Avec un/des orthophonistes(s) ET un/des autres professionnels de santé
● Avec un ou plusieurs autres professionnels de santé ● Seul



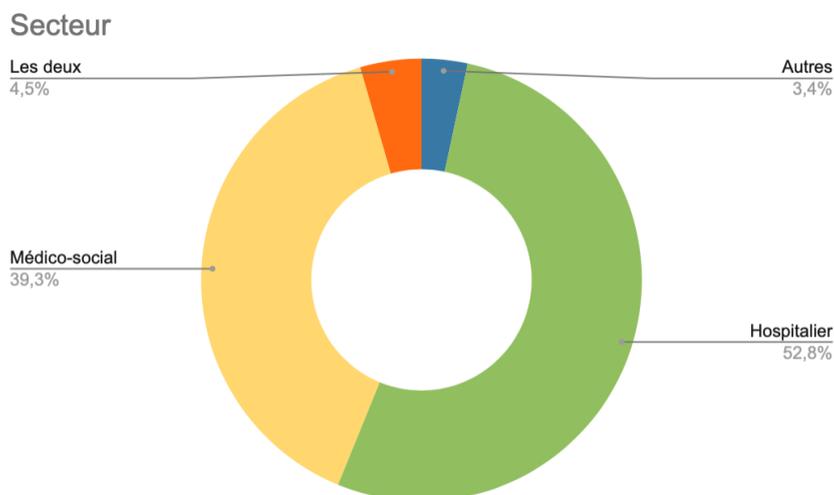
Les néo-diplômés semblent préférer commencer leur activité avec d'autres professionnels, que ce soit uniquement des orthophonistes (49,3%), ou bien d'autres professionnels de santé (18,3%), ou encore les deux (25,5%). Seulement 6,9% d'entre eux se lancent seuls. Ces chiffres peuvent s'expliquer par le fait que la présence d'une équipe pluridisciplinaire en santé, en plus d'être une richesse pour les patients, est rassurante pour le professionnel.

Sur l'exercice salarié

Selon notre enquête, 89 néo-diplômés vont exercer en salariat, soit 22,3% des néo-diplômés ayant trouvé un emploi. Dans cette rubrique, nous allons étayer le profil des néo-diplômés salariés.

D'après notre enquête, **le secteur public** emploie 53,9% des néo-diplômés salariés cette année. **Le secteur privé** réunit quant à lui 46,1% d'entre eux. Nous pouvons observer une hausse par rapport à l'année dernière du nombre d'orthophonistes s'orientant vers le secteur privé (39% en 2022).

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023



Le secteur hospitalier est celui qui attire le plus les néo-diplômés exerçant en salariat. C'est effectivement vers lui que se tournent 52,8% d'entre eux. 39,3% des néo-diplômés exercent dans **le médico-social**, ce qui correspond à une **hausse de près de 10%** par rapport à l'année dernière (29,4%), tandis que 4,5% font les deux. En effet, certains orthophonistes néo-diplômés exercent dans plusieurs structures différentes, ce qui peut s'expliquer par le fait que les postes d'orthophoniste ont tendance à être morcelés, allégés, voire supprimés : il faut donc les cumuler pour avoir un temps plein et un salaire viable.

Les contrats majoritairement signés par les néo-diplômés sont des **Contrats à Durée Indéterminée (CDI)**, tandis que les **Contrats à Durée Déterminée (CDD)** correspondent à 31,5% des néo-diplômés salariés, contre 41,5% en 2022.

Par ailleurs, nous nous sommes intéressés au statut de cet emploi. Parmi les néo-diplômés s'engageant dans le secteur hospitalier seuls 3 seront stagiaires de la Fonction Publique et 1 Titulaire de la Fonction Publique. Beaucoup d'établissements publics semblent embaucher en CDD les orthophonistes malgré le manque criant de professionnels dans les services. Cela n'améliore pas l'attractivité du métier en institution.

Sur l'exercice mixte

Cette année, 24 néo-diplômés ont décidé de se tourner vers l'exercice mixte, soit 5,2% des néo-diplômés ayant trouvé un emploi.

Les néo-diplômés ayant choisi d'exercer en mixte octroient en moyenne plus de temps de travail en libéral. 15 d'entre eux exercent au maximum à 50% en salariat tandis que 16 d'entre eux exercent à plus de 50%.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

L'emploi salarié des jeunes professionnels qui font le choix de l'exercice mixte est majoritairement public avec un taux de 58% contre 37,5% en privé. Nous remarquons que le secteur public attire plus que le secteur privé en mixte, tout comme c'était le cas l'année dernière. Le secteur hospitalier prédomine face au secteur médico-social : 62,5% contre 37,5%.

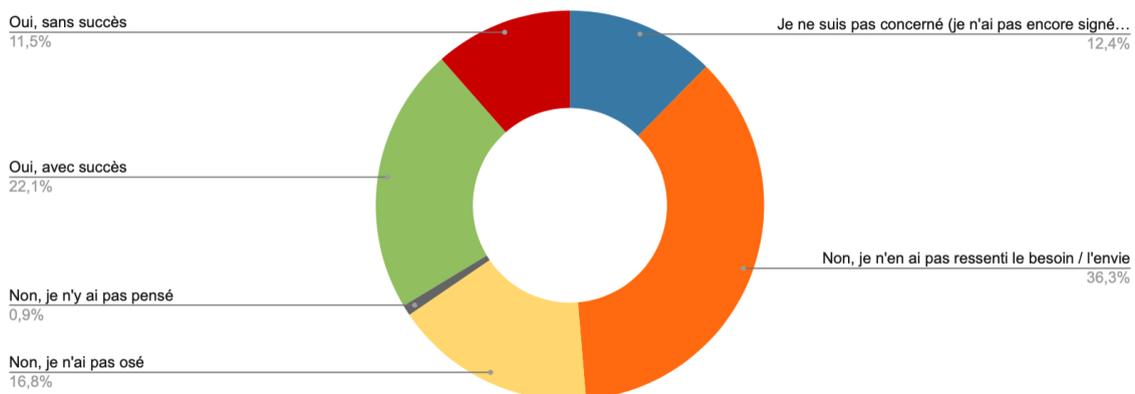
En libéral, 13 néo-diplômés seront titulaires, 6 exerceront en collaboration et 3 en remplacement.

Nous avons interrogé les néo-diplômés sur la raison du choix de l'exercice mixte. Les réponses étaient ouvertes et libres. L'intérêt pour le poste en salariat et la pluridisciplinarité facilitée par le salariat sont les raisons principales du choix de l'exercice mixte. Comme nous l'avons vu avec l'exercice libéral, les néo-diplômés apprécient être entourés lors de leur première expérience professionnelle. La variété des deux modes d'exercice est également un facteur favorisant l'exercice mixte, tout comme les avantages du libéral et les libertés et autonomie associées.

Négociations salariales

En tant que salarié, comme lors de toute signature de contrat, l'orthophoniste a la possibilité de négocier son salaire. Les orthophonistes sont d'autant plus concernés que les grilles salariales de base ne correspondent pas à leur niveau d'étude (grade master, soit bac+5). Nous avons donc voulu savoir si les néo-diplômés pensaient à négocier leur salaire, et surtout s'ils osaient.

Négociations du salaire



Dans le graphique ci-dessus, nous pouvons voir que les résultats ne sont pas tranchés. **54% des néo-diplômés n'ont pas négocié leur salaire**, contre 51% l'année dernière. Parmi eux, 36,3% n'en

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

ressentaient pas le besoin ou l'envie, 16,8% n'ont pas osé. 12,4% n'étaient pas concernés. 33,6% des néo-diplômés ont tenté de négocier leur salaire. 11,5% l'ont fait sans succès, contrairement à 24,5% en 2022. 22,1% ont réussi à négocier leur salaire.

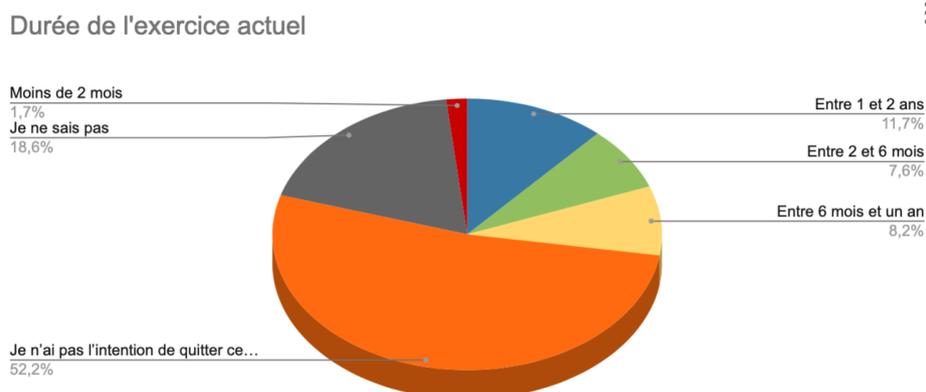
Si quasiment un quart d'entre eux ont réussi à voir leur salaire valorisé, il est tout de même important de rappeler que cette situation n'est pas acceptable. En effet, **même après les négociations, les salaires sont souvent inférieurs à notre niveau d'études**. Il est donc nécessaire qu'une vraie **revalorisation salariale** voie le jour et que les salaires soient justes et homogénéisés **afin que les orthophonistes n'aient plus à choisir leur mode d'exercice en fonction de l'aspect financier**.



SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

4. Durée du premier emploi

Nous avons ensuite interrogé les jeunes orthophonistes sur leurs intentions de durée du premier emploi.



Concernant la durée estimée du premier emploi, on observe que **52,2%** des néo-diplômés **n'ont pas l'intention de quitter ce lieu d'exercice** dans un futur proche. Mais ce sont **29,2%** d'entre eux qui ont prévu de ne rester que **2 ans maximum** sur leur poste actuel, soit plus de la moitié d'entre eux. Si nous rentrons dans le détail, c'est **1,7%** des néo-diplômés qui compte rester **moins de 2 mois** sur leur poste, **7,6%** ont prévu d'y rester **entre 2 et 6 mois**, **8,2%** **entre 6 mois et 1 an** et **11,7%** **entre 1 et 2 ans**.

Ces chiffres font écho au nombre important de remplacements en libéral (qui concernent 31,2% des néo-diplômés cette année) et de CDD en salariat (31,5% des contrats signés). Ces postes n'ont pas de visée à long terme et expliquent donc la courte durée pour un premier emploi.

Zoom sur l'exercice à l'étranger

Ces chiffres peuvent également être mis en lien avec **l'exercice à l'étranger**. En effet, ce sont **7,7% des néo-diplômés qui partent exercer à l'étranger** et **30,9% qui l'envisagent**. **43,9%** l'envisagent ou vont exercer par **désir de voyage et de découvertes**, **34,1%** par opportunité professionnelle et **29%** par opportunité professionnelle du conjoint ou de la conjointe.

Notre profession nous permet d'exercer au sein de pays francophones et territoires d'outre-mer. Peu d'étudiants partent à l'étranger durant leurs études mais l'envie de découvrir de nouveaux pays est présente pour une partie des jeunes orthophonistes. Nous pouvons également le constater avec les données concernant le lieu d'intention d'exercice : **50 néo-diplômés commencent leur exercice professionnel à l'étranger en 2023** (territoires d'outre-mer compris).

Parmi ceux qui partent à l'étranger, **32,4% envisagent de partir moins de 2 ans**. Une grande majorité (57,6%) ne savent pas encore combien de temps ils vont rester à l'étranger.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

5. Exercice à long terme

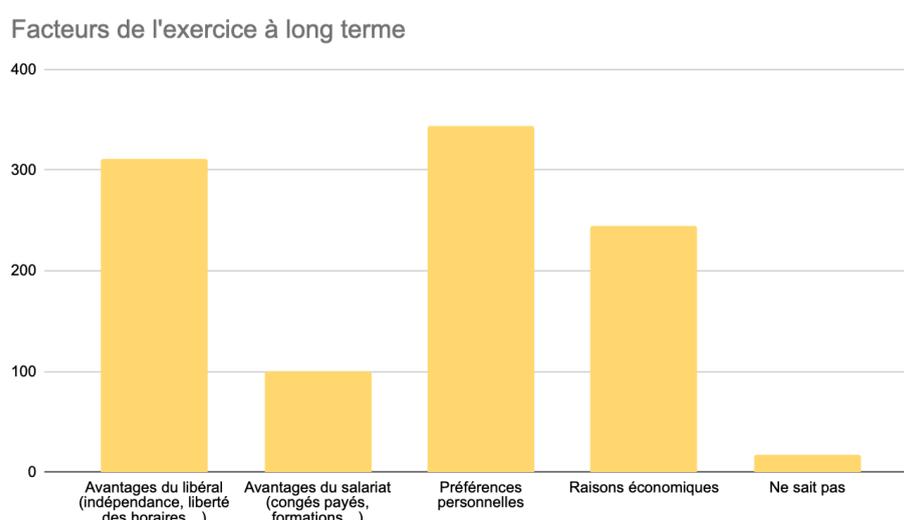
Nous avons questionné les diplômés de 2023 sur leurs perspectives de mode d'exercice à long terme.

De nouveau, on observe une nette **prédominance pour le libéral** (57,1%). **L'exercice mixte** sur le long terme semble subir **une augmentation d'intention** puisque 18% des néo-diplômés l'envisagent sur le long terme contre 5,2% en premier emploi. **Le salariat** est encore une fois **délaissé** puisque seuls 8,7% des néo-diplômés s'y projettent sur le long terme alors que 19,3% d'entre eux choisissent ce mode d'exercice en début de carrière. Enfin 16,2% des néo-diplômés n'ont pas émis d'avis sur cette question.

Nous observons que le mode d'exercice envisagé sur du long terme n'est pas forcément celui de l'exercice actuel. Si 67,3% des libéraux annoncent continuer cet exercice, 17,8% souhaitent passer en exercice mixte à terme et **seulement 2,6% en salariat**. Les néo-diplômés débutant leur carrière avec un exercice mixte envisagent à **41,7% un exercice libéral sur le long terme**, et 25% un exercice mixte à terme mais **aucun ne souhaite exercer en salariat**. Parmi les jeunes orthophonistes débutant en salariat **34,8% affirment maintenir leur exercice à l'avenir**, 16,9% souhaitent exercer en mixte et 21,3% en libéral. **Le mode d'exercice salarié n'est donc pas attractif et n'est pas envisagé sur du long terme par les néo-diplômés.**

16,3% des néo-diplômés ne savent pas encore quel exercice ils exerceront sur du long terme.

Nous avons également questionné les néo-diplômés sur la raison de leur choix d'exercice à long terme. Les répondants pouvaient cocher plusieurs réponses.



SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Les préférences personnelles sont encore la raison majeure pour les néo-diplômés puisque plus de 344 l'ont sélectionnée, soit 74,4%. Ce chiffre est positif puisqu'il indique que **la majorité des néo-diplômés choisit son mode d'exercice selon ses goûts**. Cependant, **les avantages du libéral** tels que l'indépendance ou la liberté des horaires, sont aussi sélectionnés par une grande partie des anciens étudiants (67,3%) tandis que 100 néo-diplômés semblent influencés par les **avantages du salariat** tels que les congés payés.

De plus, on remarque que 229 étudiants, soit 52,8%, envisagent leur mode d'exercice pour des **raisons économiques**.

La mise en lien des différentes observations quant au choix du mode d'installation à long terme, nous alerte quant à l'avenir de l'orthophonie en salariat. Les néo-diplômés sont une minorité à exercer en salariat en début de carrière, et très peu d'entre eux estiment pouvoir y exercer durant l'entièreté de celle-ci, basculant ainsi sur du mixte ou du libéral, pour des raisons en partie économiques.

De plus à l'heure actuelle, 63% des orthophonistes en salariat ont plus de 60 ans. **La mise en place de mesures telles qu'un salaire en adéquation avec notre niveau de formation, des postes moins précaires (titularisation, CDI), une véritable évolution de carrière, l'ouverture de postes, la reconnaissance des temps de recherche clinique et de formation professionnelle sont une urgence pour l'augmentation de l'attractivité de notre profession en salariat à long terme.**

FNEO
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

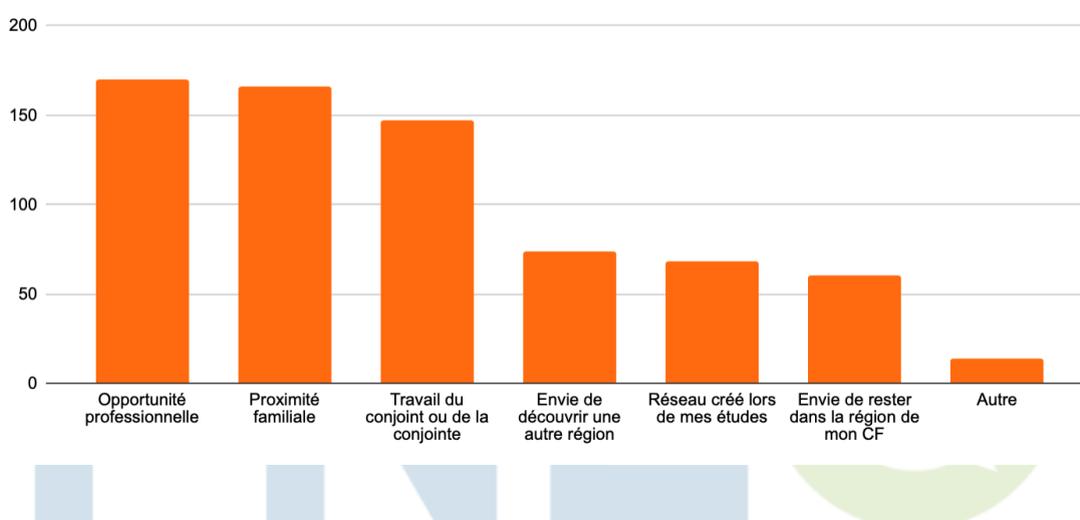
SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

6. Lieu d'installation des néo-diplômés

Choix du lieu d'installation

Nous avons demandé aux néo-diplômés ce qui guidait leur choix concernant le lieu d'exercice professionnel. Il était possible de cocher plusieurs réponses.

Facteurs concernant le lieu d'exercice

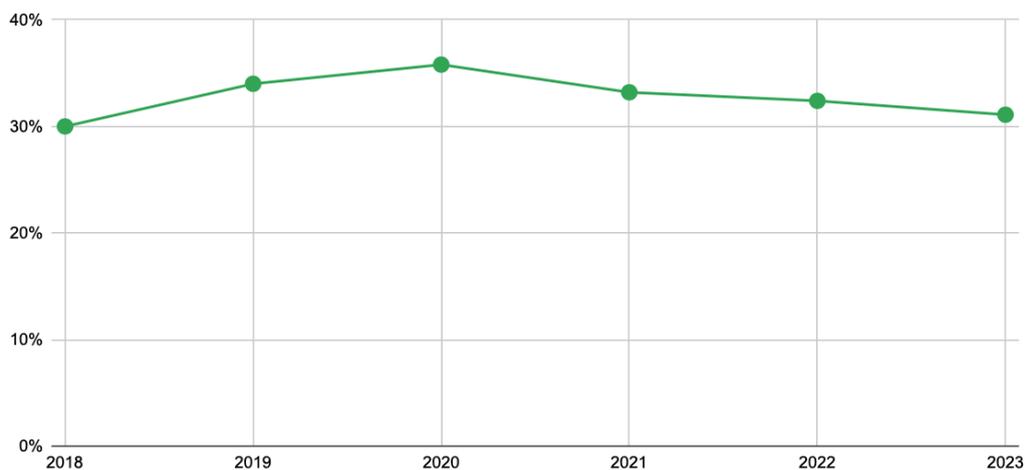


L'**opportunité professionnelle** et la **proximité familiale** ont été déterminantes dans leur choix de lieu d'exercice. En effet, **31,8%** ont notamment suivi **le conjoint ou la conjointe**. Le **réseau créé lors de leurs études**, l'**envie de découvrir une autre région** et celle de **rester dans la région de son CF** ont également leur part d'importance, ce qui montre encore une fois l'influence des stages sur le premier emploi. Parmi les facteurs évoqués dans la catégorie "Autre", nous avons regroupé certaines réponses ne figurant pas dans les propositions du questionnaire : certains néo-diplômés ont ainsi émis comme déterminant de leur choix d'installation les **zonages orthophoniques** (et donc la possibilité de recevoir des aides à l'installation), le coût de la vie et les infrastructures du lieu d'installation (par exemple : places en crèche pour les enfants), l'attractivité du lieu d'installation.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Lien entre le département d'origine et le lieu d'installation

Évolution du nombre de néo-diplômés s'installant dans leur département d'origine



Cette année, **31,1% néo-diplômés se sont installés dans leur département d'origine**, que ce soit leur département d'études ou non. Ce taux est stable depuis plusieurs années, avoisinant le tiers des néo-diplômés. Cela montre que le **département d'origine des jeunes professionnels influence leur lieu d'installation**.

FNEO
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Lien entre le lieu d'études et le département d'installation

Nous nous sommes également interrogés sur le taux de néo-diplômés souhaitant exercer dans le département de leur Centre de Formation Universitaire en Orthophonie (CFUO).

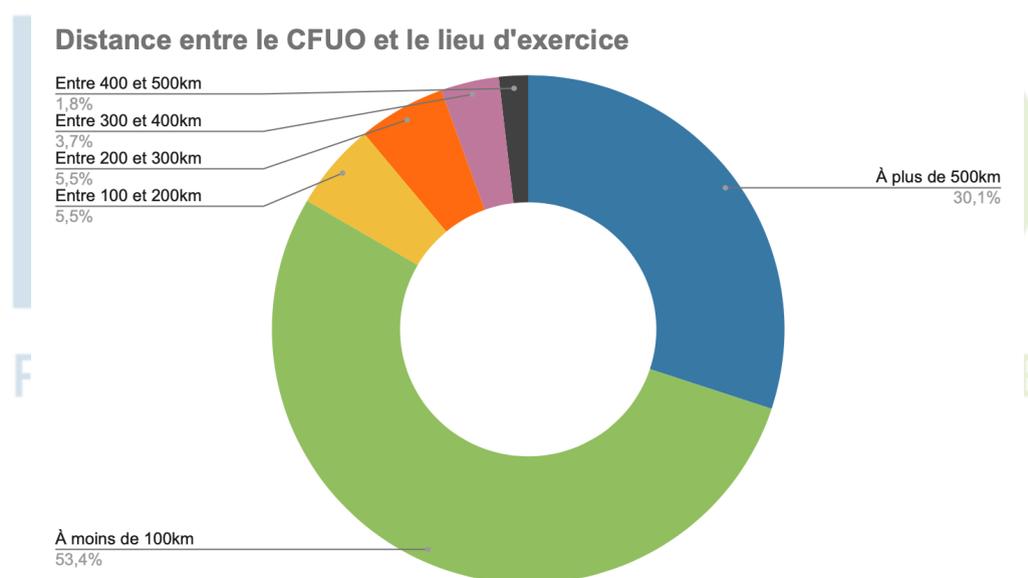
Taux de pourcentage des néo-diplômés qui s'installent dans leur département d'étude
par centre de formation

CFUO	Nombre de répondants	Nombre de néo-diplômés installés dans le département d'études	Taux de néo-diplômés installés dans leur département d'études (en pourcentage)
Amiens	21	4	19%
Besançon	15	4	26,6%
Bordeaux	22	10	45,4%
Brest	17	6	35,2%
Caen	18	7	38,8%
Clermont-Ferrand	13	5	38,4%
Lille	38	13	37,16%
Limoges	15	7	46,6%
Lyon	69	19	27,5%
Marseille	19	12	63,1%
Montpellier	22	5	22,7%
Nancy	21	8	38%
Nantes	21	7	33,3%
Nice	16	8	50%
Paris	60	15	25%
Poitiers	23	5	21,7%
Rouen	27	10	37%
Strasbourg	17	8	47%

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Toulouse	18	8	44,4%
Tours	33	6	18,1%
TOTAL	462	177	38,3%

Selon les résultats obtenus ci-dessus, **38,3% des néo-diplômés s’installent dans leur département d’études**. Ainsi, si le département d’origine joue un rôle dans le lieu d’installation, **le département d’études est également un facteur de choix important**.



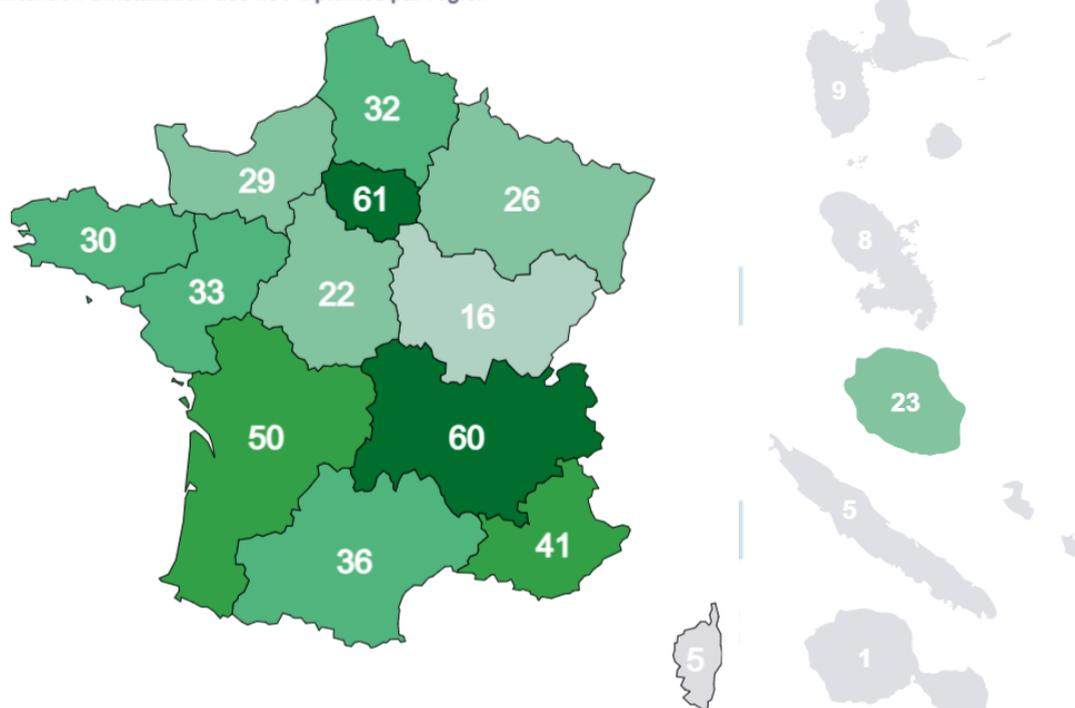
53,4% des néo-diplômés s’installent **à moins de 100 km de leur CFUO**, tandis que **46,6%** choisissent de s’installer **à plus de 100 km** de celui-ci. Parmi eux, 30,1% dépassent les 500 km de distance. Ces chiffres sont à relier aux 31,1% de néo-diplômés qui retournent dans leur département d’origine.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Intention d'installation selon la région et le département

Nous avons interrogé les répondants sur leur intention d'installation. Il est important de rappeler que ces données sont établies à partir de 513 réponses obtenues et non l'ensemble de la promotion 2023. De plus, certains néo-diplômés nous ont indiqué leur intention de lieu d'exercice sans en être certains. Ces données sont alors purement indicatives.

Intention d'installation des néo-diplômés par région



Le schéma ci-dessus illustre le nombre de néo-diplômés souhaitant s'installer selon la région. **Les régions qui attirent le plus de jeunes professionnels sont la région Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes.** En effet, cela correspond aux données précédentes selon lesquelles **les étudiants s'installent majoritairement dans leur département d'études et à moins de 100km de leur lieu de formation.** Ces deux régions comportent les CFUO aux quotas les plus élevés : Paris avec 120 places et Lyon avec 100 places ouvertes aux étudiants en orthophonie.

Ces données se reflètent également dans les données départementales³ puisque le **Rhône** et **Paris** accueilleraient d'après notre enquête 28 jeunes orthophonistes chacun. En troisième position on retrouve le département de la **Nouvelle Aquitaine** qui attirerait 50 néo-diplômés selon notre enquête.

³ Le détail par département est à retrouver en annexe de notre synthèse.

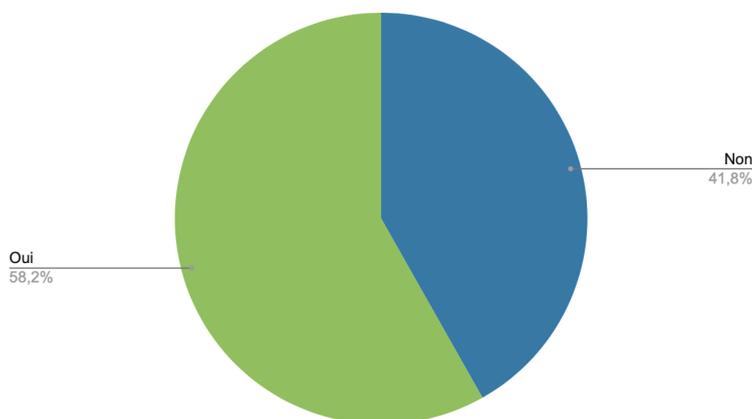
SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Nous constatons cette année que 23 néo-diplômés souhaitent exercer à la Réunion, soit presque le même nombre que dans les départements métropolitains accueillant le plus de néo-diplômés ou encore la région Centre-Val de Loire. Ce sont 9 néo-diplômés qui s'installent en Guadeloupe, 8 en Martinique et 5 en Nouvelle Calédonie. Notons que nous espérons que ces chiffres évoluent avec le temps afin d'accroître l'installation d'orthophonistes dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer, sous-dotés en orthophonistes. Nous soulignons l'ouverture du nouveau Centre de Formation des Antilles depuis la rentrée 2022. Ces centres ont vocation à permettre aux étudiants locaux d'avoir plus facilement accès aux études d'orthophonie et à terme d'exercer la profession dans ces territoires très sous-denses.

Démographie et zones sous-denses

Nous avons ensuite interrogé les jeunes orthophonistes sur leur intérêt pour la démographie du territoire sur lequel ils ont l'intention d'exercer. À travers ces questions nous souhaitons étudier la part de néo-diplômés sensibilisée à la démographie de la profession et à l'accès aux soins.

T'es-tu informé sur la situation démographique de ton département ?



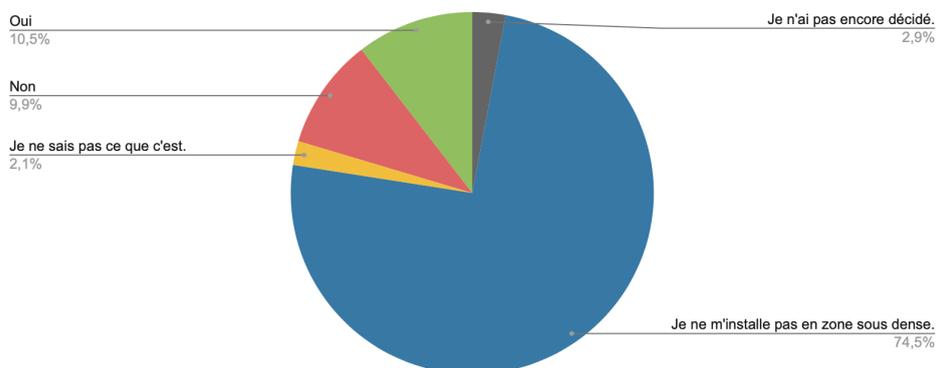
Plus de la moitié des néo-diplômés affirme s'être renseignée sur la démographie du territoire sur lequel ils s'appêtent à exercer (58,2% contre 55,8% en 2022).

L'offre de soins en orthophonie est inégalement répartie. Un allongement des délais de mise en œuvre des soins alloués aux patients est causé par la surcharge des cabinets libéraux et la pénurie d'orthophonistes. Les zonages, encadrés par les avenants 13, 16 et 19 à la Convention Nationale des Orthophonistes, quantifient la proportion d'orthophonistes par rapport à la population locale.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Les Contrats d'Aide à la Première Installation en Orthophonie (CAPIO) sont des dispositifs d'aides forfaitaires à l'installation mis en place par l'Assurance Maladie afin de redynamiser ces territoires où l'offre de soins est particulièrement faible. Seules les zones très sous-dotées appelées désormais les zones sous-denses y sont éligibles. C'est pourquoi nous souhaitons quantifier le nombre de néo-diplômés souhaitant signer un Contrat d'Aide à la Première Installation.

Signature d'un Contrat d'aide à la première installation des orthophonistes (CAPIO)



Parmi les répondants, 10,5% (6,4% en 2022) soit **39 orthophonistes s'installeraient en zone sous-dense et prétendraient à un Contrat d'Aide à la Première Installation des Orthophonistes (CAPIO)**. Pourtant, la majorité des jeunes professionnels ne compte pas s'installer sur ces territoires. Seuls **2,1% déclarent ne pas savoir ce qu'est un CAPIO** en zones sous-denses.

Nous pouvons alors considérer que **les jeunes professionnels sont sensibilisés à la démographie et aux zonages en orthophonie puisque la majorité est informée et prend connaissance des informations avant son installation**. Cependant, les dispositifs démographiques mis en place pour inciter les orthophonistes à s'installer dans les zones sous-denses ne sont pas connus de tous. La **FNEO** réaffirme que la sensibilisation à la démographie en orthophonie est nécessaire auprès des professionnels de demain.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

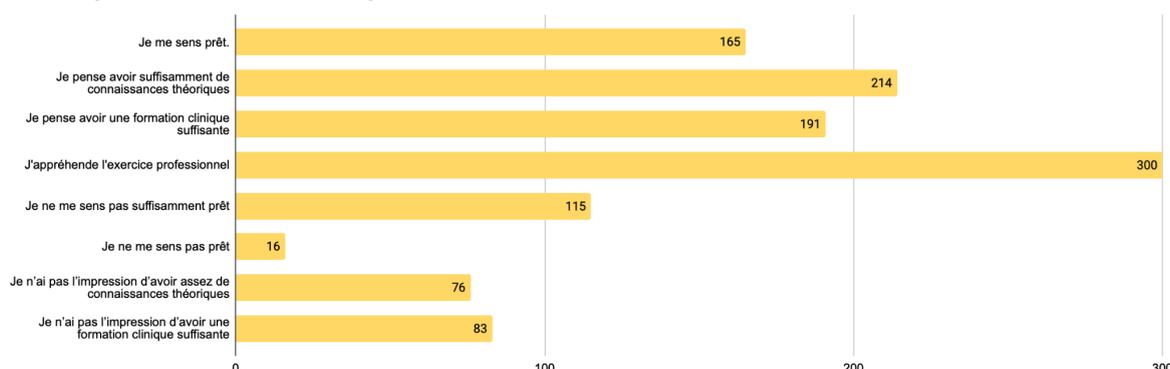
7. Retour sur la formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste

Cette année encore, nous avons questionné les anciens étudiants quant à leur ressenti sur leur parcours.

Sentiment d'être prêt à exercer à l'issue de la formation initiale

Nous avons d'abord interrogé les néo-diplômés afin de savoir s'ils se sentaient prêts à débiter leur exercice professionnel à l'issue de leurs 5 années d'études. Les répondants pouvaient sélectionner plusieurs réponses.

Ressenti quant au début de l'exercice professionnel



FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

Cette année, 165 répondants ont affirmé se sentir **prêts à s'exercer**. 214 d'entre eux ont confiance en leurs **connaissances théoriques** et 191 estiment que leur **formation clinique** (c'est-à-dire les stages) leur permet de pouvoir **exercer sereinement** par la suite. Une minorité estime ne pas avoir les connaissances théoriques et cliniques suffisantes. Seuls 16 néo-diplômés annoncent ne pas se sentir prêts à exercer (contre 28 l'année passée).

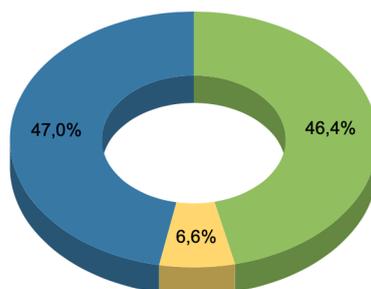
Il est important de souligner que **58,4%** des anciens étudiants, soit 300, **appréhendent l'exercice professionnel**. Ils étaient 50,6% l'année passée. Certains étudiants ont justifié cette appréhension par la peur de ne pas être à la hauteur, de commettre des erreurs, le syndrome de l'imposteur, l'inquiétude face aux démarches administratives et à certaines rééducations orthophoniques.

Nous pouvons donc considérer que la majorité des jeunes professionnels, malgré leurs appréhensions, semblent prêts à entrer dans la vie active.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Préparation face aux démarches administratives liées à l'installation

Préparation aux démarches liées à l'installation

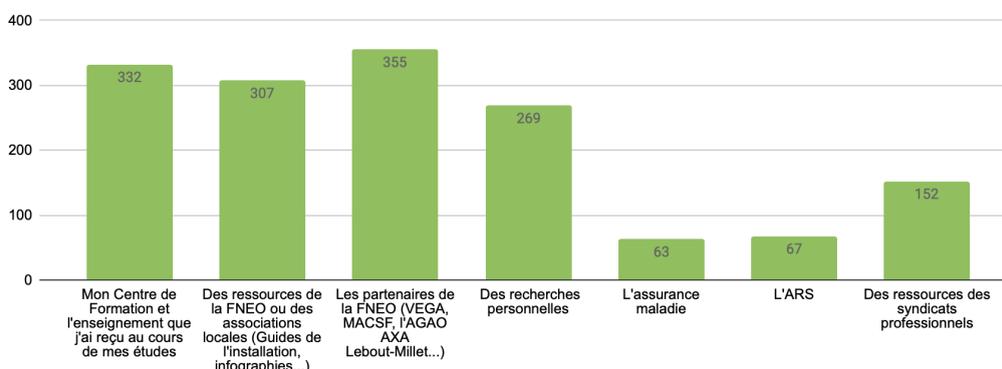


- J'ai été bien informé et préparé aux différentes démarches administratives liées à l'installation.
- Je n'ai pas été bien informé et préparé aux différentes démarches administratives liées à l'installation.
- J'ai été partiellement informé et préparé aux différentes démarches administratives liées à l'installation.

Cette année, 46,4% (contre 41% en 2022) des anciens étudiants interrogés estiment avoir été **bien informés et préparés aux différentes démarches administratives liées à l'installation** tandis que 47% (48,1% en 2022) estiment n'avoir été que **partiellement informés et préparés** face à ces démarches. Notons que 6,6% (10,9% en 2022) d'entre eux estiment **ne pas avoir été bien informés sur les démarches administratives liées à l'installation**.

Nous avons demandé aux néo-diplômés par quel moyen ils se sont préparés aux démarches administratives liées à l'installation. Plusieurs réponses pouvaient être cochées.

Support d'aide face aux démarches liées à la première installation



L'enseignement reçu au cours des études est un support d'aide face aux démarches liées à l'installation pour **64,7%** des répondants.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Nous constatons que la **FNEO** a un rôle non négligeable dans l'accompagnement vers le monde professionnel. 59,8% des répondants ont utilisé des ressources de la **FNEO** ou des associations locales pour se préparer aux démarches administratives. 69,2% ont également affirmé avoir utilisé des **formations des partenaires de la FNEO** pour préparer leur installation.

La **FNEO** propose aux étudiants en orthophonie un **accompagnement vers la vie professionnelle** tout au long de leur parcours universitaire. Des supports d'information sont élaborés avec nos partenaires, experts dans leur domaine, et mis à jour tels que le Guide de l'installation en libéral et le Guide de l'exercice en salariat, afin de rassembler les étapes indispensables à l'entrée dans la vie active.

Par ailleurs, la **FNEO** propose des formations lors de Week-End de Formation de la **FNEO** (WEFF) ou lors du Congrès National, qui abordent des thèmes adaptés à toutes les promotions et notamment aux futurs diplômés (utilisation de plateformes de télétransmission, démarches liées à l'installation, comptabilité, fiscalité, gestion de liste d'attente, s'assurer en tant que professionnel de santé...). 48,1% des répondants ont déjà assisté à nos événements. Cela montre l'importance des formations que nous pouvons proposer lors de ces événements afin de compléter les informations dispensées par les universités dans certains domaines. La solution de formation par notre structure et par nos partenaires répond à un besoin évident mais ne constitue pas une solution pérenne ni égalitaire. En effet, tous les étudiants ne peuvent pas assister aux événements de la **FNEO** ou aux formations des associations locales qui ne sont pas toujours intégrées au moment opportun dans leur formation ou encadrées par leur CFUO.

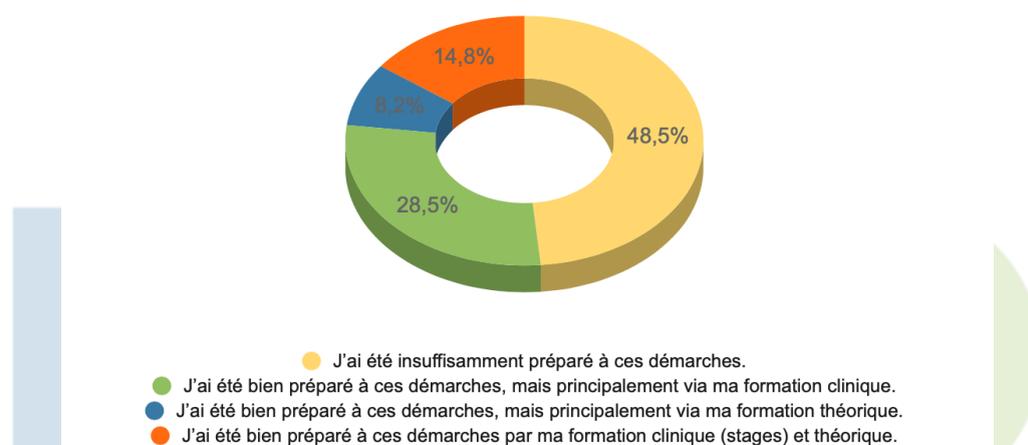
FNEO
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Préparation face aux démarches quotidiennes liées à l'exercice de l'orthophonie

L'un des aspects de la profession accentué par l'exercice libéral est **la lourdeur administrative**. La télétransmission, la comptabilité, les relations avec l'URSSAF ou la Carpimko peuvent amplifier le fait de se sentir démuni. Nous avons donc demandé quel était le ressenti des néo-diplômés face aux démarches administratives qui les attendent.

Préparation aux démarches quotidiennes



On constate que **28,5%** (contre 20,4% en 2022) des jeunes orthophonistes se disent bien préparés grâce à l'association de la formation clinique et théorique. Une minorité (**8,2%**) estime que la formation théorique a été la seule source de préparation à ces démarches tandis que **14,8%** des anciens étudiants affirment que ce sont **les stages** qui les ont préparés à ces démarches. On retrouve donc l'importance de ceux-ci sur l'installation du néo-diplômé.

Cependant, la majorité des néo-diplômés (48,5%) se sentent insuffisamment préparés à ces démarches. Dans les commentaires que nous avons pu recevoir, les étudiants regrettent que des cours ne soient pas mis en place de manière plus conséquente par les CFUO, ou que ceux-ci soient donnés trop tard dans l'année, à un moment où ils sont concentrés sur leur mémoire et leur soutenance. De plus, il apparaît que la plupart des temps de formation proviennent de séminaires, des partenaires de la **FNEO** et des associations locales. Il semblerait nécessaire **de renforcer la formation théorique** à ce sujet afin de permettre aux néo-diplômés de commencer leur activité dans de meilleures conditions.

Une **journée des 5ème année**, comme c'est déjà le cas dans certains CF, serait très appréciée par les futurs orthophonistes (53,2%).

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Les conférences et interventions des professionnels ont été les initiatives les plus intéressantes selon 315 néo-diplômés, viennent ensuite les FAQ avec des professionnels, puis les interventions des partenaires de la **FNEO** et enfin les initiatives locales.

Afin de mieux préparer les étudiants à leur insertion professionnelle, la **FNEO**, à travers la Contribution 2022 intitulée “Réforme de la maquette de formation pour l’obtention du Certificat de Capacité d’Orthophonie”, propose la **création d’une Unité d’Enseignement “Installation professionnelle”** qui aurait pour objectif d’accompagner les étudiants dans la compréhension des démarches à suivre auprès des nombreux interlocuteurs une fois diplômés, des obligations légales qu’imposent les différents modes d’exercice de la profession.

Préparation à la prise en charge des grands domaines de pathologies

Cette partie vise à exposer les domaines du vaste champ de compétences de l’orthophonie pour lesquels les étudiants se sentent le plus ou le moins préparés. Pour chacun des domaines, l’ancien étudiant devait mettre une note de 1 à 10, 1 étant “je ne me sens pas prêt” et 10 étant “je suis totalement prêt” concernant la prise en soins des patients. Dans le référentiel d’activités des orthophonistes, certains de ces domaines sont regroupés, mais nous avons choisi de les séparer afin d’observer plus précisément les domaines appréhendés. Nous avons fait le choix de comparer par rapport aux médianes, c’est-à-dire que la moitié des anciens étudiants a mis une note inférieure à la médiane trouvée et l’autre moitié a mis une note supérieure.

Valeur médiane des réponses des néo-diplômés sur le sentiment d’être prêt à prendre en charge les différents domaines en orthophonie

	Valeur médiane des réponses des néo-diplômés sur le sentiment d’être prêt à prendre en charge ce domaine, 2023	2022
Communication et langage oral	7	8
Langage écrit, graphisme et écriture	7	8
Cognition mathématique	5	5
Troubles de l’oralité	5	5
Troubles des fonctions oro-myo-faciales	6	5

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Phonation	5	5
Déglutition	6	6
Troubles de la fluence	6	5
Aphasiologie	7	7
Pathologies neuro-dégénératives	8	8
Audition	6	5
Handicap	6	6

Les domaines dans lesquels les néo-diplômés 2023 se sentent particulièrement bien préparés sont : **la communication et le langage oral, le langage écrit, graphisme et écriture, l'aphasiologie et les pathologies neuro-dégénératives**, avec des médianes de 8 et 7. Viennent ensuite les **troubles des fonctions oro-myo-faciales, de la déglutition, de la fluence, l'audition et le handicap** avec une médiane de 6.

Avec des médianes de 5 dans ces domaines, les néo-diplômés avouent se sentir moins prêts à rééduquer **la cognition mathématique, le trouble de l'oralité et la phonation**. Dans la partie "réponse libre", les anciens étudiants insistent sur le fait que même si la formation théorique leur paraît plus ou moins suffisante, **c'est surtout l'observation des différents domaines en stage qui fait la différence**, ainsi que leur **appétence personnelle** qui les oriente vers certains domaines en particulier. Par conséquent, **les domaines pour lesquels ils se sentent le plus prêts correspondent à ceux qui sont le plus souvent observés en stage** (langage oral, langage écrit, aphasiologie, etc.).

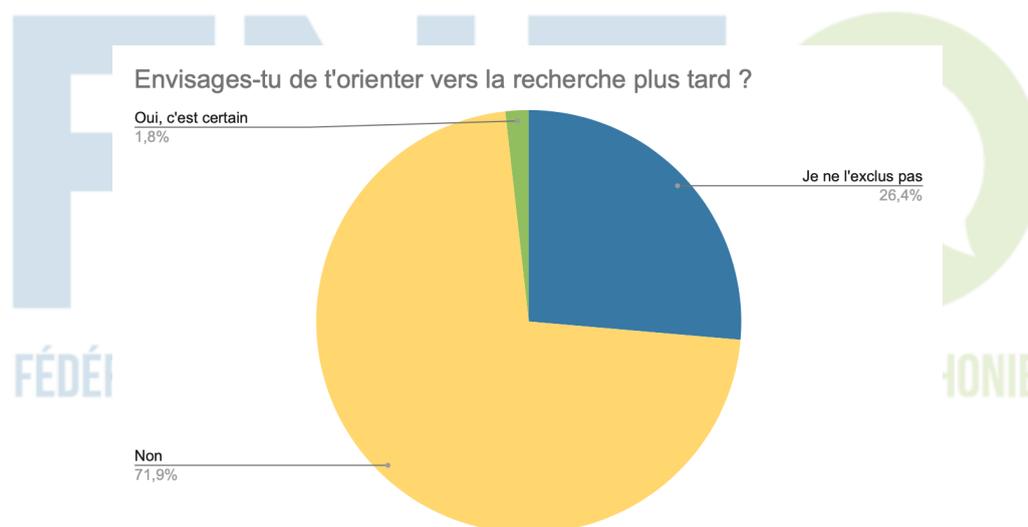
SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

8. Poursuite d'études et orientation vers la recherche

Par la suite, nous avons interrogé les néo-diplômés sur leur intention de poursuite d'études, voire de recherche.

La majorité des néo-diplômés ne poursuivent pas leurs études (81,3%). On constate que c'est une possibilité pour **17,3%** qui envisagent de poursuivre leurs études à l'avenir. **3 étudiants** poursuivent directement vers un **master** (Handicaps sensoriels et cognitifs, Neuropsychologie, Acquisition (A)typique et Linguistique Formelle) et **2 étudiants** effectuent un **Diplôme Universitaire** (Laryngo-Phoniatrie, Musicien Intervenant). Parmi les autres propositions, 1 étudiant effectue un BPJEPS Voile et Kayak, 2 étudiants annoncent poursuivre en thèse en 2023.

Nous nous sommes interrogés sur l'intention d'orientation vers la recherche chez les néo-diplômés.



71,9% excluent, au moment où ils répondent au questionnaire, de poursuivre vers la recherche à l'avenir. Par ailleurs, **la recherche est envisagée par 26,4%** ou 134 répondants. Enfin, **9 personnes** ont affirmé vouloir poursuivre à l'avenir vers la **recherche**.

S'il existait un doctorat en orthophonie, 24,1% des répondants qui excluent de poursuivre vers la recherche au moment de l'enquête **envisageraient peut-être de le faire**.

Parmi les autres (ceux qui ne l'excluent pas et ceux qui l'envisagent), **27,3% envisageraient certainement de le faire et 55,2% peut-être**. Les autres resteraient intéressés par d'autres domaines de recherche. **Cette nouvelle question posée aux néo-diplômés affirme la nécessité de la création d'un doctorat en orthophonie.**

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Cette année, **seuls 2 néo-diplômés interrogés s'orientent vers un doctorat** ce qui ne représente que 0,38% parmi l'ensemble des répondants à notre enquête. Les domaines de recherche choisis par les étudiants sont les Neurosciences et les Sciences du Langage. 8 sont en train de mûrir activement leur projet de recherche.

La **FNEO** met en avant le fait qu'il n'existe toujours pas de Conseil National des Universités (CNU) en orthophonie. La création de ce dernier permettrait sans doute de faciliter l'accès à la recherche en orthophonie et d'augmenter le nombre d'étudiants qui se tourneraient vers ce parcours. Le développement de la recherche en orthophonie est bénéfique tant à la formation qu'à la profession. En ce sens, au cours du mandat 2021-2022, la **FNEO** a affirmé son positionnement quant à ce sujet et a soumis au vote de ses administrateurs une motion.



SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

9. Bien-être des étudiants

Il nous paraissait important d'avoir le ressenti des étudiants sur leur parcours d'études en orthophonie en général et sur leur état de bien-être à l'approche de leur début professionnel.

Nous avons demandé aux néo-diplômés de manière générale, comment ils se sentaient après ces 5 années de formation, nous obtenons une médiane de **5/10**.

La majorité des néo-diplômés interrogés affirment garder **un bon souvenir** de leur 5 années de formation (**43,1%**) tandis qu'une grande partie semble avoir un avis partagé (46,8%). Cependant, **10,1%** des diplômés 2023 garderont un **mauvais souvenir de leurs études**. Ce chiffre est le même que l'année précédente.

Ces données non négligeables nous mettent en garde et seront à surveiller les années suivantes. Nous rappelons la nécessité d'une formation de qualité pour les étudiants d'aujourd'hui. Cela passe notamment par de meilleurs moyens humains et financiers à accorder aux Centres de Formation Universitaire en Orthophonie. Il est essentiel de **préserver tout au long de notre formation une santé physique et mentale décente**.



SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

10. Retour sur le vécu d'une expérience associative durant la formation et la volonté de s'engager par la suite

Cette année, nous avons ajouté une rubrique à cette dense synthèse afin d'interroger les néo-diplômés sur les **expériences associatives vécues durant leurs études**.

62% se sont engagés durant leur formation. Cela montre que l'engagement a une place importante au cours de nos années de formation. Ces données pourront être croisées avec celles des années suivantes afin d'analyser le taux d'engagement au fil des années.

La majorité s'engage dans l'**association locale d'orthophonie** ou de **solidarité** (209 et 94). Beaucoup se sont également engagés au sein d'association qui n'ont pas de lien avec l'orthophonie. On retrouve : des associations liées à l'environnement, le scoutisme, des chorales, des associations ou engagements humanitaires, solidaires, féministes, LGBTQUIAP+...

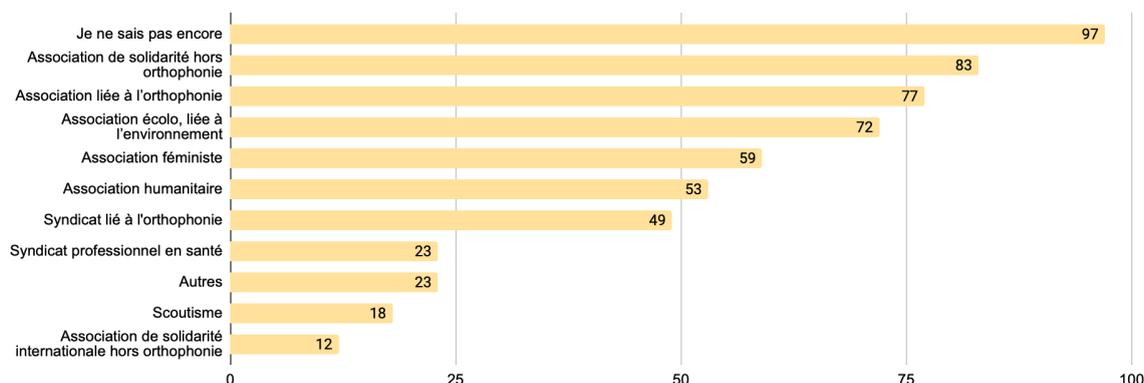
73% pensent que cette expérience associative leur a permis d'acquérir des **compétences et connaissances utiles pour leur futur métier**.

La **FNEO** soutient et encourage les étudiants en orthophonie à s'engager. L'engagement est un levier d'émancipation et permet de développer de nombreuses compétences et connaissances.

À l'avenir, **22,4% envisagent de s'engager en parallèle de leur vie active**, 17,3% sûrement, 36,6% ne savent pas encore et 23,6% ne songent pas à s'engager.

Tandis que beaucoup ne savent pas encore dans quel domaine ils s'engageront, nous retrouvons divers domaines dans lesquels les néo-diplômés souhaitent donner de leur temps : la **solidarité hors orthophonie**, l'**orthophonie**, l'**environnement**, le **féminisme**, l'**humanitaire** et le **syndicalisme**.

Potentiel domaine de futur engagement



SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Zoom sur l'information concernant la profession

Cette année, nous nous sommes renseignés sur la **connaissance des actualités de la profession par les néo-diplômés**. En effet, ces deux dernières années, l'orthophonie a connu deux nouveaux avenants et l'accès direct en exercice coordonné.

Concernant l'Avenant 19, la majorité des répondants en ont entendu parler, seuls 28 personnes n'en ont jamais entendu parler. En revanche, 81 néo-diplômés n'ont jamais entendu parler de l'Avenant 20, et 90 n'ont pas entendu parler de la proposition de loi concernant l'Accès Direct. **Très peu connaissent le contenu de ces textes.**

Les jeunes professionnels sont sensibilisés aux actualités de la profession puisque la majorité est informée et a pu prendre connaissance de ces informations (notamment grâce aux réseaux sociaux, à la **FNEO** et aux syndicats professionnels). Cependant, ces actualités ne sont pas connues de tous. La **FNEO** réaffirme que la sensibilisation à l'actualité de la profession en orthophonie est nécessaire auprès des professionnels de demain.



SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Conclusion

Les résultats de cette enquête nationale montrent **l'importance** et la **légitimité** des revendications portées par les étudiants en orthophonie.

Cette année encore, la Synthèse des Néo-Diplômés témoigne de **l'efficace insertion professionnelle** des orthophonistes. En effet, l'orthophonie est une profession sous tension pour laquelle l'offre d'emploi et la demande de soins sont importantes et supérieures à la quantité de professionnels déployés.

La FNEO demande l'augmentation des quotas d'étudiants admis en formation d'orthophonie pour permettre de former davantage de professionnels et ainsi répondre à la forte demande de soins.

L'exercice libéral s'impose à nouveau comme le mode d'exercice majoritaire chez les jeunes orthophonistes, notamment pour des raisons économiques. **L'exercice salarié**, du fait d'une rémunération peu attractive, est délaissé et n'est pas envisagé sur du long terme par les néo-diplômés. Cela impacte tout d'abord les patients, **privés d'orthophoniste dans les structures**, mais également les cabinets libéraux, qui voient leur nombre de patients augmenter et leur liste d'attente se rallonger. Cette désertification des établissements de santé a un **effet délétère sur la formation**. Les lieux de stage se raréfient à l'instar des intervenants travaillant en structure ce qui engendre une sous-représentation du salariat au cours de la formation et donc une attractivité encore amoindrie.

La FNEO revendique l'obtention par les orthophonistes salariés d'une rémunération à la hauteur de leur niveau d'études et de compétences. Une revalorisation salariale est la seule mesure permettant de résoudre cette situation.

Nous constatons que la **répartition des néo-diplômés sur le territoire** est influencée par différents facteurs tels que le département d'origine, le lieu de formation, et les stages qui ont un impact important, encore une fois démontré. Ainsi, **chaque étudiant doit pouvoir aller en stage où il le souhaite sans être freiné par des frais de déplacement onéreux**. De plus, permettre aux étudiants d'être mobiles sans qu'ils aient à se soucier de leurs frais de transport, c'est ouvrir l'accès aux lieux de stages isolés et ainsi les encourager à s'installer sur des territoires déficitaires en orthophonistes.

La FNEO maintient donc sa position en faveur d'une indemnisation nationale des frais kilométriques liés aux stages.

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

La **FNEO** s'engage pour la démographie de notre profession et a notamment participé aux **négociations conventionnelles aboutissant à l'Avenant 19 à la Convention Nationale des Orthophonistes** à ce sujet. L'offre de soins en orthophonie est inégalement répartie. Nous avons à cœur de communiquer et faire découvrir les zonages en orthophonie et les dispositifs d'aides forfaitaires à l'installation mis en place par l'Assurance Maladie afin d'allier, d'une part, notre mission d'aide pour l'installation des néo-diplômés avec, d'autre part, notre volonté de voir les disparités démographiques s'amenuiser, et s'approcher d'un accès aux soins le plus égalitaire possible pour les usagers du système de santé.

La **FNEO**, opposée aux mesures coercitives, réaffirme que la sensibilisation à la démographie en orthophonie est une nécessité.

La **FNEO** soutient le dispositif de Contrat d'Allocation d'Études (CAE), ainsi que le Contrat d'Aide à la Première Installation en Orthophonie (CAPIO), leviers pour la lutte contre la précarité et pour un meilleur accès au soin.

De plus, notre enquête reflète un **déficit de poursuite d'études en orthophonie et d'orientation vers la recherche**. Rappelons qu'à ce jour, il n'existe pas de filière doctorale en orthophonie. Ainsi, les orthophonistes désirant s'inscrire en doctorat doivent nécessairement s'orienter vers des disciplines connexes comme les sciences du langage ou encore les neurosciences, pour lesquelles il existe une école doctorale. De plus, la recherche et la clinique étant deux domaines s'auto-alimentant, un doctorat en orthophonie serait **bénéfique à la qualité des prises en soins**, au développement de la recherche en orthophonie et à la prévention.

La **FNEO** affirme que la mise en place d'un Conseil National des Universités (CNU) orthophonie, cadre réglementaire et institutionnel spécifique, permettrait de faciliter la poursuite d'études et l'accès à la recherche en orthophonie.

Les néo-diplômés sont relativement prêts à entrer dans la vie active malgré une appréhension manifeste. La prise en charge des grands domaines de pathologies ne fait pas l'unanimité chez les néo-diplômés pour qui **la formation théorique apparaît comme plus ou moins efficace** et qui confirment **l'importance de la formation clinique**. De plus, encore trop d'étudiants ne se sentent pas

assez prêts face aux diverses démarches administratives de l'exercice professionnel. Néanmoins, des discussions se sont tenues cette

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

année, à propos de la réforme de cette maquette, en collaboration avec le CCFUO. Cette nouvelle maquette, organisée par compétences, devrait être mise en place à la rentrée de l'année universitaire 2025.

Enfin, cette synthèse met en évidence une **grande fatigue** chez les néo-diplômés à l'issue de leurs cinq années d'études. Cette fatigue se caractérise par une augmentation des néo-diplômés ressentant le besoin de prendre une pause entre la fin de leurs études et le début de leur vie active. On remarque également une augmentation du nombre de néo-diplômés qui ne garderont pas un bon souvenir de leurs études : ils sont désormais plus de la moitié. Les étudiants d'aujourd'hui sont les soignants de demain : il est essentiel de **préserver tout au long de leur formation leur santé physique et mentale**.

La **FNEO** réaffirme la nécessité de garantir aux étudiants en orthophonie des conditions d'études en accord avec une qualité de vie adéquate et un état de santé digne, comme déjà souligné dans son dossier de presse "Santé mentale des étudiants en orthophonie" (2022) et sa Synthèse Générale de la Qualité de vie des Etudiants en Orthophonie (2021).



SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

AnnexesIntention de lieu d'exercice des Néo-Diplômés 2023

Intention d'installation des néo-diplômés 2023 par département et région
comparativement à l'année 2022

Région	Département	Intention d'installation par département	Intention d'installation par Région en 2023	Intention d'installation par Région en 2022
Auvergne-Rhône-Alpes	01 Ain	0	60	61
	03 Allier	2		
	07 Ardèche	2		
	15 Cantal	0		
	26 Drôme	2		
	38 Isère	7		
	42 Loire	3		
	43 Haute Loire	0		
	63 Puy de Dôme	7		
	69 Rhône	28		
	73 Savoie	3		
74 Haute-Savoie	6			
Bourgogne-Franche-Comté	21 Côte-d'Or	4	16	15
	25 Doubs	6		
	39 Jura	1		
	58 Nièvre	1		
	70 Haute-Saône	0		
	71 Saône-et-Loire	2		
	90 Territoire de Belfort	0		
	89 Yonne	2		
Bretagne	22 Côtes-d'Armor	4	30	19
	29 Finistère	13		

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

	35 Ille-et-Vilaine	9	30	19
	56 Morbihan	4		
Centre-Val de Loire	18 Cher	8	22	21
	28 Eure-et-Loir	2		
	36 Indre	2		
	37 Indre-et-Loire	7		
	45 Loiret	1		
	41 Loir-et-Cher	2		
	Corse	2A Corse-du-Sud		
2B Haute-Corse		2		
Grand Est	08 Ardennes	2	26	21
	10 Aube	0		
	51 Marne	1		
	52 Haute-Marne	0		
	54 Meurthe-et-Moselle	10		
	55 Meuse	1		
	57 Moselle	1		
	67 Bas-Rhin	8		
	68 Haut-Rhin	1		
	88 Vosges	2		
Hauts-de-France	02 Aisne	1	32	34
	59 Nord	19		
	60 Oise	3		
	62 Pas-de-Calais	4		
	80 Somme	5		
Ile-de-France	75 Paris	28	61	72
	77 Seine-et-Marne	2		
	78 Yvelines	1		
	91 Essonne	5		
	92 Hauts-de-Seine	7		
	93 Seine-Saint-Denis	6		

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

	94 Val-de-Marne	8		
	95 Val-d'Oise	4		
Normandie	14 Calvados	10	29	29
	27 Eure	2		
	50 Manche	2		
	61 Orne	1		
	76 Seine-Maritime	14		
Nouvelle-Aquitaine	16 Charente	0	50	41
	17 Charente-Maritime	2		
	19 Corrèze	2		
	23 Creuse	0		
	24 Dordogne	1		
	33 Gironde	17		
	40 Landes	2		
	47 Lot-et-Garonne	0		
	64 Pyrénées-Atlantiques	9		
	79 Deux-Sèvres	2		
	86 Vienne	7		
	87 Haute-Vienne	9		
Occitanie	09 Ariège	0	36	42
	11 Aude	1		
	12 Aveyron	2		
	30 Gard	2		
	31 Haute-Garonne	19		
	32 Gers	0		
	34 Hérault	9		
	46 Lot	0		
	48 Lozère	0		
	65 Hautes-Pyrénées	2		
	66 Pyrénées-Orientales	1		

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

	81 Tarn	0		
	82 Tarn-et-Garonne	0		
Pays de la Loire	44 Loire-Atlantique	25	33	32
	49 Maine-et-Loire	3		
	53 Mayenne	2		
	44 Loire-Atlantique	25		
	49 Maine-et-Loire	3		
	72 Sarthe	1		
	85 Vendée	7		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	04 Alpes-de-Haute-Provence	1	41	33
	06 Alpes-Maritimes	14		
	13 Bouches-du-Rhône	17		
	05 Hautes-Alpes	2		
	83 Var	4		
	84 Vaucluse	3		
Départements, régions, collectivités d'outre-mer cités par les néo-diplômés	971 Guadeloupe	9	46	20
	972 Martinique	8		
	974 La Réunion	23		
	988 Nouvelle Calédonie	5		
	Tahiti	1		
Autre	Montréal	1	4	1
	Monaco	1		
	Vilnius	1		
	Dans toute la France car remplacement	1		

SYNTHÈSE DES NÉO-DIPLÔMÉS 2023

Ressources et liens vers les travaux de la FNEO

[Synthèse générale de l'enquête sur la qualité de vie des étudiants en orthophonie de 2021](#)

[Dossier de presse, santé mentale des étudiants en orthophonie 2022](#)

[Contribution sur la réforme de la maquette de formation pour l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophonie 2022](#)

